

## OFFRE D'EMPLOI

Poste : **Ouvrier de voirie avec spécialisation (mécanicien)**  
Service : Travaux publics et hygiène du milieu  
Catégorie d'emploi : Poste permanent à temps plein

Sous la responsabilité du contremaître des travaux publics et de l'hygiène du milieu, le titulaire du poste d'ouvrier de voirie avec spécialisation aura à accomplir différentes tâches inhérentes au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu.

La Municipalité est dotée d'un garage neuf muni d'équipements de pointe tel que pont roulant et appareils de levage, et possède une flotte d'une cinquantaine de véhicules dont chargeur sur roue, pelle mécanique, camions de déneigement, véhicules incendie, véhicules à benne basculante ainsi que véhicules de service. La flotte comprend des véhicules à moteur diesel et à essence.

Le candidat doit être en mesure d'exécuter des travaux de voirie et de déneigement.

### Principales responsabilités :

- Effectue divers travaux de vérifications et réparations mécaniques, électriques et hydrauliques sur tous genres de véhicules, équipements et outillages actionnés par un moteur diesel ou à essence;
- Diagnostique les causes de défectuosité et effectuer les travaux de réparation et mise en bon état de fonctionnement;
- Assure l'entretien préventif des véhicules et équipements utilisés, et tient à jour une feuille de route;
- Assure les communications avec certains fournisseurs pour l'achat de pièces et d'équipements;
- Conduit et opère les véhicules et la machinerie lourde conformément aux politiques municipales dans le cadre des travaux d'entretien des propriétés, équipements et réseaux de toutes natures placées sous la responsabilité de la Municipalité.

### Autres tâches :

- Assure la réalisation de différents travaux de constructions, de réparation et d'entretien sur des équipements, des terrains, des bâtiments et autres travaux relatifs à l'entretien du réseau de voies publiques, de la signalisation routière, des réseaux de distribution et d'évacuation des eaux, ainsi que des fossés de drainage, des ponts et des ponceaux;
- Effectue le transport ou le déplacement d'équipements et de matériaux, et participe à leur chargement et à leur déchargement;
- Assure l'ensemble des opérations de déneigement, d'épandage d'abrasif, de déglacage des routes et des ponceaux sur le territoire de la Municipalité, selon un horaire variable;
- Fournit le support nécessaire lors de l'application de certaines interventions du Service de la sécurité incendie;
- Exécute toutes autres tâches connexes, occasionnelles ou ponctuelles, assignées par son supérieur immédiat, ou telles que prévues à la convention collective.

### Compétences requises :

- Polyvalence, autonomie, minutie et grand sens des responsabilités;
- Respect des échéanciers, bon esprit d'équipe et sens de l'organisation;
- Excellent jugement;
- Bonne connaissance des outils informatiques;
- Grande disponibilité.

**Qualifications requises :**

- Détenir un DEP en mécanique de véhicules lourds routier ou mécanique d'engins de chantier et/ou toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente;
- Détenir la carte PEP (serait un atout);
- Posséder un permis de conduire classe 3 valide;
- Minimum de 3 années d'expériences liées à l'emploi;
- Carte de santé et sécurité (ASP) et SIMDUT (serait un atout);
- Expérience municipale serait un atout.

**Conditions d'emploi :**

Les conditions de travail et de rémunération seront établies en fonction de l'expérience, de la qualification du candidat retenu ainsi que des salaires et classification prévus selon la convention collective.

La semaine de travail régulière est de 40 heures, soit du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30, et nécessite à l'occasion une disponibilité en soirée, la nuit et la fin de semaine.

L'horaire d'été (à compter de la première semaine complète du mois de juin jusqu'au vendredi précédant la fête du Travail) est de 7 h 00 à 17 h 00 du lundi au jeudi, et de 7 h 00 à 11 h 00 le vendredi.

Traitement selon l'échelle en vigueur, entre 51 174 \$ et 62 738 \$ annuellement. (En révision début 2024)

Admissible au programme d'assurances collectives, régime de retraite, club social et aux avantages du programme de santé et de reconnaissance des employés (Sto+).

Admissible au temps supplémentaire, aux banques de temps autorisé et aux primes de déneigement.

Peut être assujetti à l'horaire de soir ou de nuit lors de la saison de déneigement (prime).

**Commentaires :**

Date d'entrée en fonction prévue : dès que possible

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à l'adresse [emploi@villestoneham.com](mailto:emploi@villestoneham.com).

Nous remercions tous les candidats ayant soumis leurs candidatures. Veuillez toutefois noter que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La forme masculine est employée dans le but d'alléger le texte.